

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 40 (1952)

Heft: 801

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genevoises, nous allons voter

(suite de la page 1)

que si des éléments nouveaux sont trouvés au fichier central de la population. Les futures électrices auront donc tout intérêt (comme la loi y oblige d'ailleurs tout habitant de Genève) à annoncer dans le plus bref délai leurs changements d'adresse et d'état-civil (avec le nom du logeur si elles ne sont pas titulaires d'un bail) au Contrôle de l'habitant. Toute réclamation pour non-inscription, adresse fautive, ou non réception de la carte de vote, demande de renseignements complémentaires doit être adressée au Service des électrices, rue de l'Hôtel-de-Ville 14, avant le jeudi 27 novembre à 12 heures, heure de la clôture des inscriptions. Que les femmes évitent d'attendre trop longtemps et ne formulent pas leurs réclamations au dernier moment.

Que chacune se dise qu'environ 100 corrections ou modifications *par jour* sont portées au fichier des électrices, à la suite de mariages, divorces, réintégrations, changements de nom, déménagements, décès, acquisition de la nationalité suisse. Les fiches qui ne seront pas arrivées à destination seront corrigées et réexpédiées, mais l'électrice en puissance devra elle-même faire sa réclamation, qui facilitera le nouvel acheminement de sa carte.

Lieux de vote

Les locaux de vote seront les mêmes que ceux utilisés par les hommes. Il y en aura un par commune, sauf à Meyrin, Vernier, Lancy, Veyrier, Chêne-Bougeries qui possèdent deux arrondissements électoraux et la Ville de Genève qui en compte 14. Le lieu de vote est clairement indiqué sur chaque carte.

Bureaux électoraux

Les bureaux électoraux seront organisés comme suit :

Président, un homme, assisté d'une Vice-présidente, ce qui fait que le contrôle de l'opération est assuré d'une façon normale, d'autant plus que des jurés féminins pourront fonctionner lors de ces opérations.

Vote anticipé

Les personnes absentes de Genève les 29 et 30 novembre prochains et qui désirent participer à cette opération pourront s'inscrire pour le vote anticipé du vendredi de 18 à 21 heures à la Salle de l'Alabama (cour de l'Hôtel de Ville), au Service des électrices jusqu'au jeudi 27 novembre à 14 heures. Une permanence est ouverte dans ce bureau le jeudi 27 novembre entre 12 et 14 heures, heure de la clôture des inscriptions pour le vote anticipé. Les électrices pourront se présenter personnellement, avec leur carte de vote et une pièce d'identité ou écrire directement à ce bureau, en mentionnant très exactement la suscription de leur carte. Les inscriptions par téléphone sont interdites et il ne sera fait aucune dérogation à cette pratique appliquée aux hommes également.

Vote par correspondance

Les demandes de vote par correspondance se feront à la même adresse, sous la même forme, jusqu'au lundi 24 novembre à 18 heures au plus tard. Elles seront accordées aux électeurs de plus de 70 ans, et en cas de maladie et d'infirmité, un certificat médical sera annexé à la demande, que la malade soit traitée à la maison, à l'Hôpital ou en clinique.

Voici les réponses aux principales questions que la consultation féminine pourrait susciter.

Et surtout, futures électrices, n'oublions pas que même électrices nous devons d'abord être des femmes d'intérieur et de bonnes mères de famille. Montrons aussi un esprit, une discipline exacte, sans rigueur, afin de prouver que nous possédons la maturité civique qui nous permet, en plus de tout notre travail, de jouer vraiment notre rôle de rouages essentiels de la nation, de citoyenne dans le sens le plus complet du terme.

Colette Collet.

IN MEMORIAM

Elsa Nuesch

Une personnalité influente de St-Gall, membre de l'Association des femmes universitaires, a disparu au début de l'été dernier, c'est Mlle Elsa Nuesch, professeur à l'Ecole cantonale. Elle avait fait des études de sciences, puis de lettres, de sorte qu'elle avait acquis une culture universitaire très étendue, complétée par des séjours prolongés en Allemagne et en Italie.

Mais ce n'était pas une de ces spécialistes qui se cantonnent dans les recherches de leur branche ; la discussion sur les idées générales naissait dès qu'on avait passé quelques moments avec elle. Son rôle, non pas seulement de professeur, mais d'éducatrice lui tenait à cœur, elle réfléchissait et se cultivait incessamment pour le remplir mieux, pour donner à ses élèves des conceptions plus larges et plus saines.

L'éclosion et le développement de l'idéologie nazie l'avait angoissée. Des collines qui environnent la ville de St-Gall, on embrasse un vaste horizon du côté de l'Allemagne et la vue de ces riches campagnes où la liberté des humains était de jour en jour rétrécie, puis supprimée, la consternait et elle luttait de toutes ses forces pour que l'opinion des jeunes Suisses résiste à cette mortelle épidémie. Pendant les années de guerre et de menace contre notre liberté, elle fut fort active sur le plan de notre défense spirituelle. Il lui restait beaucoup à enseigner aux jeunes, une cruelle maladie l'a emportée prématurément, ne lui laissant que le temps de résumer l'essentiel de sa pensée en un émouvant testament spirituel destiné à ses élèves.

Victor Mestral de Combremont

Les groupements soucieux d'action morale dans notre pays, viennent de perdre un de leurs défenseurs énergique et convaincu. Nous voulons parler de Victor Mestral de Combremont, décédé le 28 septembre 1952 à l'âge de 88 ans.

Ses dons ne semblaient pas le pousser vers les problèmes de moralité publique, il était artiste et l'on est parfois enclin à penser que ceux qui se vouent aux beaux-arts sont moins rigides que d'autres. Né à Vevey, d'une famille connue dès le XIII^e siècle, il avait fait ses études à Payerne, Lausanne et Berne, puis travaillé la peinture à Genève et à Paris. C'est dans cette ville qu'il vécut de 1886 à 1919, avec sa famille, peignant le portrait et le paysage, exposant avec succès soit à Paris, soit en Suisse. Il se consacra aussi à la photographie dont il avait étudié les procédés graphiques à Munich, et à l'illustration de grands ouvrages d'art.

Il fonda en mai 1923, à Genève, la Ligue de l'Action, Ligue suisse de Salubrité morale, à laquelle il consacra 30 ans moins quelques mois.

Par sa Ligue, et par l'appui trouvé dans les 1500 membres recrutés à Genève seulement, et à un moindre degré dans d'autres cantons, il obtint de grands succès, non sans luttes opiniâtres destinées à réveiller les Autorités d'alors et le public. La Ligue a provoqué :

1. Le retrait, dans toutes les gares des chemins de fer fédéraux, de tous les livres et illustrés immoraux, avec et sans images ;
2. Le retrait de ces mêmes publications dans tous les kiosques de Suisse romande ; la Suisse alémanique, enhardie par cet exemple, fit de même ;
3. La suppression presque totale des affiches licencieuses et des films immoraux à Genève, avant la création de la Commission de Contrôle que l'Action réclamait ;

4. Elle a saisi le « Cartel romand d'Hygiène sociale et morale » d'un projet de constitution de la « Société des lectures populaires de la Suisse romande », œuvre positive à laquelle s'emploieront plusieurs membres du comité de l'Action ;

5. Les idées une fois remuées, une loi fédérale de 1926 sur les douanes ordonne le séquestre des publications et objets immoraux.

Collaboration avec les ligues et sociétés les plus variées, œuvrant pour la santé morale, physique, intellectuelle de la population.

Le *Messenger de l'Action* fait paraître des études fort documentées sur la question des jeux, des loteries, des journaux d'enfants, recueillant l'avis autorisé des diverses élites du pays.

Il contribua, par une série de conférences, à faire interdire les maisons closes, par décision du 4 avril 1925, à Genève. Ce fut la goutte d'eau tombant en entraînant le succès de 40 années de lutttes d'Alfred de Meuron.

Mlle Eugénie Cottin

Mlle le Docteur Eugénie Cottin, née à Genève le 30 juin 1879, c'est la première femme suisse qui subit avec succès les examens fédéraux de médecine. Son intelligence très vive, ses dons d'assimilation, sa mémoire prodigieuse, la clarté de son esprit, la rectitude de son jugement trouvent leur épanouissement dans le domaine scientifique. Elle suit rapidement la filière dans le service du Professeur Louis Bard de la Faculté de médecine de l'Université de Genève ; le Professeur Bard se l'attache comme collaboratrice et, dans son service elle est successivement interne, chef de laboratoire (car elle avait pris son doctorat en chimie), chef de clinique et médecin adjoint.

Eugénie Cottin ne conçoit la pratique de la médecine que sans cesse renouvelée, enrichie par l'étude des méthodes, des médicaments modernes, mais passés au crible d'une critique sévère, qui scrutait à la fois le passé et l'avenir. Ces brillantes qualités de synthèse s'accompagnent d'une grande richesse de cœur ; elle se consacre totalement à sa vocation, subordonne toute sa vie personnelle à celle de ses malades, dans cette humilité, cette douceur féminine reposante que crée le don entier de soi.

Lorsque le Professeur Bard est appelé à Strasbourg, à Lyon puis se retire à Paris, elle le suit. De nombreuses années se passent, douloureuses pour la France. Les services, le dévouement du Dr E. Cottin s'imposent à l'admiration ; le gouvernement la nomme chevalier de la Légion d'Honneur et lui décerne la Médaille de la Reconnaissance française. Lorsque le Professeur Bard s'éteint, elle rend hommage à son maître en publiant peu après, en 1931, une étude sur « L'œuvre scientifique du Professeur Louis Bard ».

Revenue en Suisse lors de la dernière guerre, l'armée la met de piquet et elle offre ses services bénévoles au C.I.C.R. Elle travaille dans la Section médicale de 1940 au 3 octobre 1952, allant avec une vaillance rare jusqu'au bout de ses forces puisqu'elle est décédée le 17 octobre. Elle s'occupait de l'aspect médical des camps de prisonniers de guerre et fit en 1950 un rapport volumineux de 250 pages résumant son activité de 10 années ; il mettait en lumière l'effet bienfaisant, au point de vue sanitaire, des conventions de Genève sur des millions de prisonniers, démontrant par exemple l'absence presque totale d'épidémies.

Ses amis, ses collègues de travail s'inclinent à la fois avec respect, chagrin et reconnaissance devant cette vie désintéressée qui fut l'incarnation du dévouement.

E. C.-A. et K. J.

Les femmes dans les commissions (Suite de la page 1)

parmi les hommes, dans la salle, et des femmes exclues du Ring, sur la fresque, n'illustre-t-il pas, de manière singulièrement suggestive, un des traits de notre caractère national ?

Il y a à la quelque chose d'injuste et de désolant tout à la fois. Par malheur, la plupart des Suisses (des Suisses allemands surtout) ne s'en aperçoivent même pas. C'est le plus naturellement du monde, sans penser à mal faire, qu'on a « oublié » de faire place ne serait-ce qu'à une seule femme au sein des organes du Fonds national de la re-

cherche scientifique ; et rares ont été sans doute, le jour de la séance inaugurale, ceux qui ont remarqué cette lacune, lacune qu'il y aurait d'ailleurs moyen de combler, puisque les Statuts du Fonds prévoient que le Conseil de fondation peut se compléter par coopération ; et il ne serait pas difficile de trouver au moins une femme, si ce n'est plusieurs, que ses travaux scientifiques rendent digne de faire partie de ce Conseil.

Olivier Reverdin

PUBLICATIONS REÇUES

La psychologie et le facteur humain dans l'industrie

Le livre de Mme Dr Franziska Baumgarten, intitulé « La psychologie et le facteur humain dans l'industrie » (Ed. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel) paraîtra prochainement en traduction japonaise, édité par le Conseil de Sécurité du Japon. C'est le premier livre suisse qui paraît en japonais. Jusqu'à présent, cet ouvrage a paru en allemand, français et anglais.

La petite fille modèle

N'est-ce pas là un titre fait pour intriguer le lecteur ? Qui peut bien être cette petite fille modèle ? En tous cas pas une sœur en sagesse de la bonne Camille de Mme de Sévigné.

Mais comme on l'aimera pour son esprit primesautier, son esprit tout court, son humour, son talent de colorer les moindres incidents de la vie quotidienne, sa gentillesse ! Intelligente avec cela et si délicieusement naturelle.

Mais hâtons-nous de situer la protagoniste :

Fille de l'écrivain André Chamson, elle s'entend à merveille avec ses sympathiques parents, mais elle a la vocation — le théâtre — et ses proches, chose plutôt rare dans ce cas, la comprennent. Elle entre donc au Conservatoire, mais auparavant, chaperonnée par son père, elle subit un interrogatoire chez Béatrice Dussane.

« Voilà un petit cheval de Camargue qui sera amusant à dresser » — semblait dire Dussane tandis que je m'ébattais gracieusement devant elle. Quand j'eus fini, elle se tourna vers papa et lui dit : « Elle vous ressemble ».

— Oh ! dit papa ravi.
— En mieux.

Lectures pour la jeunesse

Nouvelles brochures O. S. L.

No 435 — « *Sultani* », par E. Warginaire — Série littéraire de 9 à 12 ans, degré moyen.

Le récit d'une grande aventure survenue à un nérillon, grâce au concours d'un éléphant extraordinaire. Lisez cette histoire originale et instructive ! Elle vous séduira, vous divertira et vous apprendra beaucoup de choses merveilleuses.

No 436 — « *Le Sultan et le Pauvre* », par M. et J. Ravenne — Série littéraire de 12 à 16 ans, degré supérieur.

Par l'effet de la volonté d'Allah, dieu de l'Islam, un sultan orgueilleux se réveille un matin sous les traits d'un mendiant des souks, cependant que ce même mendiant est transporté sur le trône, sous le visage du prince redoutable.

Le gueux et le sultan voient ainsi leurs sorts échangés pour le bonheur de l'un et le malheur de l'autre. Mais la terrible leçon de la souffrance fera trouver au sultan, le chemin de la bonté.

DE-CI, DE-LÀ

Dr Nell H. Ludbrook, graduée de l'Université d'Adélaïde (Australie) a été nommée conseiller à l'information technique du Département des Mines de l'Australie.

Une clinique sur roues destinée aux bébés, a été inaugurée à Sydney par la Société des mères. Il existe déjà des cliniques de ce genre dans un ou deux autres états de l'Australie. Le véhicule est admirablement équipé et permet à la nurse diplômée qui le conduit, de donner des consultations et de procéder à toutes les analyses désirables. Elle circule cinq jours sur sept dans des régions d'habitations isolées.

Mlle Marie-Véra Maixandau a obtenu, pour sa cantate « L'Infernale chevauchée », le prix Rossini, décerné par l'Académie des Beaux-Arts (France).

Mme Suzanne Simonis, première femme diplomate de l'Allemagne de l'Ouest a été désignée pour le poste de Londres.

Depuis 19 ans, Mme Nellie Taylor Ross dirige l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis. Elle a apporté à la technique de fabrication des améliorations qui ont permis de sensationnelles économies.

TELEPHONE 23.05.12
45 professeurs
méthode approuvée
programmes individuels
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

Ecole LEMANIA
LAUSANNE